



**Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements  
de l'Enseignement Catholique**

277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05  
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnogec.org

**Aux présidents d'UDOGEC/UROGEC**

*Pour information :*

*aux permanents d'UDOGEC/UROGEC*

*aux directeurs diocésains*

*aux membres du conseil d'administration*

**Note d'information n°2013-06**

Paris, le 12 février 2013

**Objet : Collecte INDICES 2011.2012**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un document du collège employeur, relatif à la collecte INDICES, adressé dans les établissements.

Ce texte marque l'intérêt que les organisations composant le collège employeur portent à cet outil essentiel au pilotage de l'Enseignement catholique et permettant également aux établissements de respecter leurs obligations légales et réglementaires.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.

  
Jean-Marie LELIÈVRE,  
Secrétaire général

## COLLEGE EMPLOYEUR

Secrétariat F.N.O.G.E.C. : 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05  
Tel.: 01.53.73.74.40 - Fax: 01.53.73.74.44 – college\_employeur@fnogec.org

# Collecte des données économiques et sociales 2011-2012

## Préparation des négociations périodiques obligatoires pour la branche et pour les établissements

Les négociations annuelles périodiques obligatoires dans l'établissement ou au niveau de la branche doivent reposer sur des éléments objectifs d'analyse économique et social cadré par les textes législatifs et réglementaires. Pour réaliser ces analyses, nous proposons :

- Un outil à disposition des établissements

Pour respecter leurs obligations (NAO, négociation sur l'égalité hommes-femmes, sur les seniors et sur la pénibilité) les établissements doivent collecter, observer, analyser et travailler à partir de données chiffrées fiables. C'est le **rapport sur la situation économique et les perspectives de l'entreprise** (rapport d'ensemble) qui est la base de cette analyse.

**La nouvelle plateforme Indices** prévoyant des **tableaux de bord sociaux** permettra une présentation optimisée dans le cadre des obligations légales et réglementaires.

- Un outil permettant de piloter les négociations nationales

Les organisations composant le collège employeur ont également besoin de mener à bien des négociations comparables. Au niveau de la branche, c'est le **rapport « de branche »** qui permet aux partenaires sociaux de « négocier en toute connaissance de cause ». De plus, il est indispensable de pouvoir disposer d'éléments statistiques fiables pour objectiver les situations des différentes catégories de salariés dans les autres négociations.

Afin de disposer de données chiffrées objectives et partagées pour exécuter ces obligations légales et mener à bien les négociations, il est indispensable de faire vivre des outils de collecte d'informations chiffrées et démographiques.

Pour améliorer la situation, le processus de convergence des données (OPCALIA, institutions de prévoyance, caisses de retraite, Indices etc.) est en cours mais INDICES demeure essentiel pour une appréciation globale de la situation des établissements. **Il s'agit là d'un élément indispensable et une condition à l'action des organisations d'employeurs en vue d'une meilleure représentation des établissements.**

---

## COLLEGE EMPLOYEUR

Secrétariat F.N.O.G.E.C. : 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05  
Tel.: 01.53.73.74.40 - Fax: 01.53.73.74.44 – [college\\_employeur@fnogec.org](mailto:college_employeur@fnogec.org)

Le collège employeur a veillé, dans le cadre d'un partenariat avec les principaux fournisseurs de logiciels, à ce que des exports automatiques de fichiers de données économiques existants sur les différentes applications dans les établissements puissent être effectués. Cela permet de gagner un temps précieux en évitant de renseigner une information existant déjà dans votre système d'information.

**Le collège employeur demande à chacun de se mobiliser afin de participer à la collecte 2011-2012 ouverte jusqu'au 31 mars 2013.**

Pour plus d'informations et obtenir le mot de passe voir <https://www.indices-fnogec.org>.

